



Expression du SNESUP-FSU de l'Université de Strasbourg sur l'ouverture d'une enquête judiciaire concernant l'ADUEIS et l'UNISTRA

(Communiqué de presse du 2 octobre 2017)

C'est par l'intermédiaire des élus Responsabilité-Démocratie-Collégialité (RDC) au Conseil d'administration pendant la mandature 2012/2016 que le SNESUP-FSU de l'université de Strasbourg a eu à connaître des faits relatifs à la création de l'ADUEIS - Association pour le Développement des liens Université-entreprises dans les Industries de la Santé -. Deux élus RDC membres du SNESUP avaient été conduits à communiquer leur position le 10 novembre 2016 dans un communiqué de presse¹, à l'occasion de la campagne électorale pour le renouvellement des conseils centraux.

Aujourd'hui nous apprenons par un article de presse² que le procureur du Tribunal de grande instance de Strasbourg a décidé de diligenter une enquête judiciaire. Le SNESUP estime que l'ouverture de cette enquête est positive : toute la lumière doit être faite dans cette affaire. Aussi est-il essentiel de laisser la police et la justice faire leur travail, en toute sérénité et en toute indépendance.

Depuis 2012 au moins, le SNESUP a régulièrement tiré la sonnette d'alarme sur les questions de transparence et de démocratie à l'Université de Strasbourg. La présente affaire du Centre de primatologie met en évidence des pratiques de contournement des prérogatives des administrateurs par l'équipe présidentielle ainsi que des montages juridiques et financiers qui ont échappé à leur contrôle.

Pour le SNESUP-FSU la création d'une filiale privée qui a agi en dehors de tout contrôle du CA est symptomatique d'une grave dérive des universités françaises ces dix dernières années, depuis la loi d'autonomie des universités :

- la marchandisation du savoir et dans le cas du Centre de primatologie une activité commerciale et lucrative qui ne relève pas des missions de service public ;
- la privatisation des activités de valorisation avec son lot de montages juridiques à la limite de la légalité ;
- les entorses à la démocratie universitaire avec des prises de décision en cercle très fermés (comités de pilotage, bureaux des présidences, comités d'orientation stratégiques, etc).

Les CA des universités doivent retrouver toute leur capacité de contrôle des décisions et des actions des présidents et de leurs équipes. Il revient aux tutelles (rectorat et ministère) d'exercer avec la plus grande vigilance tous les contrôles nécessaires au respect de la légalité et à l'application stricte des règles qui définissent le fonctionnement des établissements publics.

Alors que l'université de Strasbourg est soumise à de fortes contraintes (augmentation du nombre d'étudiants et austérité budgétaire), les acteurs ont besoin, plus que jamais, de travailler dans une université démocratique et transparente. Tout écart à ces principes est dommageable pour l'ensemble de la communauté universitaire et impacte la valeur et la réputation de notre établissement.

¹ <https://fsusupalsace.wordpress.com/2016/11/10/de-la-recherche-au-commerce-des-singes/>

² <http://www.rue89strasbourg.com/le-commerce-de-singes-de-luniversite-de-strasbourg-dans-le-viseur-de-la-justice-125759>